

Paris, le 31 août 2018

À Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement
et leurs équipes éducatives

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de m'adresser à vous au moment où la plupart d'entre vous ont rejoint ou rejoignent leur établissement pour la rentrée scolaire.

Je souhaite en premier lieu remercier toutes les équipes éducatives pour leur professionnalisme et leur engagement au service de la **réussite des élèves**. Les brillants **résultats au baccalauréat** en 2018 témoignent, cette année encore, de l'excellence des établissements du réseau avec un taux de **97,3 % de réussite**, dont plus de 75 % avec mention et près de 25 % avec une mention très bien. De même, le bilan positif sur la procédure d'admission Parcoursup pour les lycéens du réseau illustre la capacité d'adaptation des établissements pour accompagner au mieux les élèves dans leurs **projets d'études supérieures**.

Avec six nouveaux établissements homologués, le réseau d'enseignement français à l'étranger compte **497 établissements pour l'année scolaire 2018/2019, implantés dans 137 pays**. Il devrait accueillir, cette rentrée encore, un nombre croissant de familles, françaises comme étrangères, qui choisissent notre modèle éducatif pour leurs enfants. Cette **attractivité** de notre réseau scolaire à l'étranger, dans toutes les régions du monde, conforte son rôle pour accompagner la mobilité internationale de nos compatriotes et demeurer un vecteur majeur d'influence pour notre pays.

Le **président de la République** a annoncé le 20 mars dernier – à l'occasion de son **discours sur la stratégie pour la francophonie et le plurilinguisme** – sa volonté de « consolider le réseau scolaire français à l'étranger pour garantir sa pérennité et répondre à la demande croissante d'éducation française à travers le monde ». Cette ambition s'exprime notamment par la volonté de développer le réseau des établissements partenaires avec l'objectif de doubler le nombre d'élèves accueillis d'ici 2030. Dans ce cadre, des réflexions sur notre dispositif scolaire à l'étranger sont actuellement en cours et aboutiront à l'annonce d'une réforme à l'automne. L'Agence est pleinement associée à ces réflexions menées sous l'autorité du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Le dynamisme du réseau des établissements homologués est complété par le développement du réseau **LabelFrancÉducation** qui comptait 209 établissements en 2017/2018 et dont la croissance se poursuivra en 2018/2019. Ce réseau complémentaire, qui propose une offre éducative distincte du réseau homologué, est désormais présent dans toutes les régions du monde et accueille plus de 100 000 élèves. Le président de la République a

également émis le souhait, lors de son allocution sur la stratégie pour la francophonie et le plurilinguisme, que ce réseau atteigne 500 établissements labellisés d'ici 2022.

Cette ambition affirmée par les plus hautes autorités de l'État marque toute l'importance accordée à notre réseau et à **vos missions pour le rayonnement de la culture française, de notre modèle éducatif et des valeurs qui y sont associées**. Pour conserver son rôle essentiel et répondre aux missions qui lui sont confiées, le réseau homologué doit s'adapter à un environnement international en constante évolution et une concurrence de plus en plus affirmée entre les systèmes éducatifs à l'international. L'attractivité de notre dispositif repose en premier lieu sur notre capacité à consolider l'excellence éducative des établissements et à adapter notre offre d'enseignement aux attentes de leurs publics scolaires.

La mise en œuvre des **réformes du ministère de l'Éducation nationale** – notamment la réforme du **lycée** en cette rentrée et celle du **baccalauréat** à l'horizon 2021 – demeure une priorité pour assurer la conformité des établissements aux exigences du modèle éducatif français. De même, l'AEFE poursuivra le **développement du suivi d'homologation** – mené conjointement avec les inspections générales du ministère de l'Éducation nationale, les académies partenaires et les inspecteurs du service pédagogique de l'Agence – qui garantit la qualité et l'homogénéité de notre réseau scolaire à l'étranger. Ce suivi concerne 85 établissements pour 2018/2019.

L'Agence souhaite poursuivre le développement d'une **politique ambitieuse de formation des personnels** avec la mise en place, dans plusieurs zones géographiques, de dispositifs pilotes d'**accompagnement des enseignants recrutés localement**, en lien avec des académies françaises. Ces dispositifs doivent favoriser l'acquisition d'une culture professionnelle commune et des compétences qui garantissent, à tous les élèves, un encadrement de qualité. Par ailleurs, le rôle accordé aux enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique (EEMCP2) et aux enseignants maîtres-formateurs (EMFE) au sein des dispositifs de formation de vos pays et de vos zones sera encore accru pour mieux accompagner les personnels, notamment non-titulaires, et développer les innovations pédagogiques.

Le développement de l'attractivité des établissements repose également sur notre capacité à proposer des **projets et des parcours innovants** qui répondent à la fois aux spécificités des élèves du réseau et à l'ouverture des établissements sur leur environnement. **L'enseignement des langues** constitue un enjeu central pour répondre à l'exigence des familles comme à la concurrence croissante d'établissements internationaux. Notre réseau a tous les atouts pour être un **laboratoire d'innovations et d'initiatives sur la question du plurilinguisme et de l'ouverture culturelle**.

En complément **des sections internationales**, la mise en œuvre du **dispositif PARLE-AEFE – parcours adaptés et renforcés en langues étrangères** – doit permettre à tous les élèves de développer leurs compétences et leur maîtrise dans plusieurs langues dès le primaire, y compris par l'instauration de temps d'enseignement disciplinaire en langues étrangères selon le principe de l'EMILE (enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère) ou de la DNL (discipline non linguistique).

De même, l'extension du **projet d'échanges scolaires ADN-AEFE** à l'ensemble des lycées du réseau offre aux élèves de seconde l'opportunité d'effectuer une partie de leur année

scolaire dans un autre établissement du réseau et d'enrichir leur parcours par l'immersion dans un nouvel environnement scolaire et linguistique ainsi que par la découverte d'un autre pays. Ces nouveaux dispositifs constituent des atouts supplémentaires pour enrichir votre offre éducative et renforcer l'attractivité de votre établissement.

L'**ambition pédagogique** du réseau d'enseignement français à l'étranger repose sur son **excellence** académique, mais également sur la promotion des **valeurs** qui fondent notre modèle éducatif et sur l'exigence de construire une **école inclusive, citoyenne et innovante**.

C'est pourquoi l'AEFE poursuivra son action en faveur des **élèves à besoins éducatifs particuliers**, en lien avec les acteurs concernés des communautés scolaires. La prise en compte de la diversité des profils, des parcours et des rythmes d'apprentissage vise à concilier l'excellence du réseau avec la réussite de tous les élèves. De même, les écoles, collèges et lycées du réseau doivent promouvoir – dans leurs instances, leurs projets d'établissement comme dans leurs pratiques – les **valeurs essentielles à l'avenir de citoyens des élèves**. Dans ce cadre, je souhaite que les équipes éducatives valorisent la **culture de l'engagement** dans leurs projets et s'attachent à faire des **élèves des acteurs** à part entière de leur parcours et de leur établissement.

Enfin, la **qualité des installations** du réseau demeure un élément prépondérant pour les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels, tout comme pour le développement des établissements et la diversité de leur offre éducative. Malgré un contexte budgétaire contraint, l'Agence continue d'accompagner les établissements afin que tous les **projets immobiliers** prévus puissent être réalisés. En cette rentrée, les élèves de Rome, Hanoï, Pondichéry, Düsseldorf, Conakry et Annaba bénéficient notamment de nouveaux locaux. Des chantiers sont également en cours à Tunis, Madrid, Oslo, Shanghai, Hong-Kong, Séoul, Abou Dhabi, Marrakech, Fès, Sousse et au Collège protestant de Beyrouth.

Notre réseau scolaire à l'étranger demeure un puissant levier pour **promouvoir l'enseignement supérieur français** et attirer en France les talents de demain. Le programme de **bourses Excellence-Major** illustre tout particulièrement l'action des établissements dans le cadre de cette diplomatie d'attractivité. En lien avec le service orientation et enseignement supérieur de l'AEFE, les établissements doivent participer à la politique d'attractivité de la France menée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'extension à l'ensemble des lycées de la plateforme **AGORA monde** AEFÉ en 2017/2018 participe de cette volonté d'accompagner les lycéens du réseau dans leurs choix d'**orientation** et dans leur **vie étudiante**. Le succès de ce réseau social – qui rassemble déjà plus de 40 000 utilisateurs – marque l'intérêt des lycéens et des jeunes anciens élèves du réseau pour cette démarche.

Par ailleurs, le développement du réseau des **anciens élèves des lycées français du monde** est également une priorité de l'Agence. La création du site **alfm.fr** en novembre 2017 vise à renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre tous ceux qui ont bénéficié de notre modèle éducatif à l'étranger. Ce **réseau social, associatif et professionnel** regroupe déjà plus de 5 000 membres. Il constitue un atout supplémentaire pour promouvoir les établissements, valoriser notre savoir-faire éducatif et accompagner tous les anciens élèves dans leurs projets d'études supérieures, leur parcours professionnel ou leur mobilité à l'international.

En ce début d'année scolaire, je tiens à vous assurer que l'Agence est toujours pleinement mobilisée, en lien étroit avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et les postes diplomatiques, afin que toutes les mesures nécessaires à la **sécurité des élèves et des personnels** soient mises en œuvre. Cette priorité se développera cette année avec une attention particulière apportée à la formation des personnels sur le terrain et dans les services centraux, ainsi qu'avec le déploiement d'audits dédiés aux risques liés à la cybersécurité.

Le maintien d'un **dialogue constant avec les parents d'élèves** – qui sont vos interlocuteurs quotidiens, indispensables au succès du réseau – est un élément essentiel pour une gouvernance efficace et constructive. Le contexte de réforme actuel de notre dispositif rend plus prégnant encore la nécessité de communiquer utilement et d'associer l'ensemble de votre communauté scolaire aux projets des établissements. En 2018/2019, des séminaires de gouvernance rassembleront dans toutes les zones du réseau les équipes de direction et celles des comités de gestion des établissements conventionnés pour favoriser le maintien de relations harmonieuses entre tous les acteurs du réseau.

De même, l'Agence se félicite de la signature d'un nouveau [protocole d'entente avec la MLF](#) qui prendra effet dès cette année scolaire.

En cette rentrée, j'appelle votre attention sur l'importance attachée par l'AEFE aux **conditions de travail** de l'ensemble des personnels et au maintien d'un **dialogue social** harmonieux au sein des **instances** règlementaires comme dans la gestion quotidienne de vos établissements. Cette année de dialogue social sera marquée par l'organisation des **élections professionnelles, le 6 décembre 2018**.

L'AEFE proposera ou relatera cette année encore plusieurs **initiatives fédératrices** qui impliqueront vos établissements : des projets sportifs dans le cadre du programme « **Horizon 2024** », comme la 9^e édition des **Jeux internationaux de la jeunesse (JIJ)** qui se déroulera au Liban en 2019 ; des projets citoyens et solidaires ; des projets artistiques et culturels comme l'**Orchestre des lycées français du monde** qui s'enrichira pour cette 5^e édition des chœurs des lycées français d'Afrique ou la 7^e édition d'**Ambassadeurs en herbe** qui s'inscrira dans le thème de l'« **Année des sciences** » que l'Agence propose pour 2018/2019. Toutes ces initiatives constituent une vitrine de notre savoir-faire éducatif, du professionnalisme de vos équipes et de la créativité des élèves du réseau.

La seconde édition de la **Semaine des lycées français du monde, du 19 au 24 novembre 2018** sera également un grand rendez-vous pour faire mieux connaître nos établissements, valoriser les atouts de notre modèle éducatif et renforcer le sentiment d'appartenance au réseau. La thématique de cette seconde édition est « **Plurilinguisme et pluralité culturelle, atouts du réseau AEFE** ». Je vous invite donc à relayer cette manifestation auprès de votre communauté éducative et à associer votre établissement à cet événement mondial.

En tant que chef d'établissement, vous êtes, avec vos équipes sur le terrain, les premiers **acteurs du succès** de l'ensemble de ces projets et de notre ambition commune au service de la réussite des élèves. La concertation avec toutes les composantes de vos communautés scolaires, l'adaptation au contexte et aux publics de votre établissement et le dialogue constant avec les postes diplomatiques et nos services sont des éléments prépondérants pour relever ces enjeux. Vous pouvez compter sur l'ensemble des services de

l'Agence -- sur le terrain, à Paris et à Nantes -- pour vous accompagner dans vos démarches tout au long de l'année.

Je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos équipes, une bonne rentrée et une excellente année scolaire.



Christophe BOUCHARD
Directeur de l'AEFE